



# Centre Nautique Est Cotentin

## Fiche d'inscription stages

### Année 2021

Reçue le : ..... / ..... / .....  
 Noethys   
 Passeport voile   
 Certificat médical

#### Présentation du stagiaire

Nom : ..... Prénom : .....  
 Date de naissance : ..... / ..... / ..... M  F   
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : .....  
 Email : .....  
 Tel : ..... / ..... / ..... / ..... ou ..... / ..... / ..... / .....

*Les pratiquants majeurs et les représentants légaux pour leurs enfants mineurs attestent de l'aptitude du pratiquant à s'immerger et à nager au moins 25 mètres. Ils peuvent présenter un certificat d'une autorité qualifiée. A défaut d'attestation, le pratiquant peut être soumis à un test prévu par le Code du Sport (A. 322-3-2.)*

#### Activité Pratiquée :

- |   |                                      |   |                                     |
|---|--------------------------------------|---|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Moussaillons (4 à 6 ans)         | <input type="checkbox"/> Saint Vaast | <input type="checkbox"/> Barfleur                             | <input type="checkbox"/> Quinéville |
| <input type="checkbox"/> Optimist / Mini cat (7 à 11 ans) |                                      | <input type="checkbox"/> Catamaran (à partir de 12 ans)       |                                     |
| <input type="checkbox"/> Funboat / Bug (9 à 11 ans)       |                                      | <input type="checkbox"/> Planche à voile (à partir de 12 ans) |                                     |
|   |                                      | <input type="checkbox"/> Dériveur (à partir de 12 ans)        |                                     |

Date (du lundi au vendredi) : ..... / ..... / ..... au ..... / ..... / .....  1<sup>er</sup> créneau  2<sup>ème</sup> créneau

- Je reconnais avoir pris connaissance des règles de sécurité, du règlement intérieur, du protocole sanitaire et des gestes barrières mis en place du Centre Nautique Est Cotentin.
- J'autorise le Centre Nautique Est Cotentin à utiliser les photos et vidéos prises durant les activités pour promouvoir l'association.
- J'autorise les médecins et responsables à prendre toutes les dispositions et pratiquer tous les soins médicaux et chirurgicaux nécessaires en cas d'urgence.

Je souhaite recevoir des informations concernant les activités du CNEC :  oui  non

Je souhaite souscrire à l'assurance complémentaire FFV :  oui  non

#### Personne SUR PLACE à prévenir en cas d'urgence ou annulation d'une séance

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : .....  
 Email : .....  
 Tel : ..... / ..... / ..... / ..... ou ..... / ..... / ..... / .....

#### Réservé à l'administration

Montant à régler :  arrhes 30 €  
 cotisation 14 €  passeport 11,50 €  stage ..... €  
 Date de règlement : ..... / ..... / ..... Par  chèque n° .....  espèces  ANCV  Helloasso  
 Commentaires :

#### Autorisation parentale et médicale pour les mineurs

Je soussigné(e) Nom ..... Prénom ..... représentant(e) légal(e) de  
 Nom ..... Prénom ..... Numéro de Licence :

L'autorise : \* À participer aux activités organisées par le Centre Nautique Est Cotentin.  
 \* À quitter le club par ses propres moyens.

Atteste que toutes les questions du questionnaire de santé (voir site) prévu à l'Annexe II-23 du Code du Sport ont reçu une réponse négative et que le mineur, dont je suis le représentant légal, ne présente pas de contre-indication à la pratique de la voile. Je reconnais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFVoile ou de mon club ne pourra être recherchée.

Date: ..... / ..... / .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

## REGLEMENT ACTIVITE STAGE

**Article 1 :** Une inscription n'est effective que lorsque la fiche d'inscription est complétée, accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive, ou une attestation confirmant que le mineur est apte à la pratique de la voile (ou du sport en général) et que les arrhes ont été versées. En cas de désistement, ces arrhes restent acquises à l'école de voile.

**Article 2 :** Le CNEC a souscrit :

- une assurance responsabilité civile en tant qu'affilié à la Fédération Française de Voile,
- une assurance complémentaire "accueil de groupes d'enfants et adultes dans le cadre de journée découverte de la voile " auprès du courtier de la Fédération Française de Voile, pour couvrir les participants aux séances d'initiation en catamaran, dériveur, planche à voile et paddle.
- une assurance auprès de la MAIF pour couvrir les participants aux séances d'initiation en char à voile.
- une assurance auprès du courtier de la Fédération Française de Voile pour couvrir la location de catamaran, dériveur, planche à voile, paddle.

**Article 3 :** Seul le chef de base est habilité à juger de l'opportunité de modifier le déroulement du stage en cas de météo défavorable. Si les conditions météo ne permettent pas la navigation, dans la mesure du possible nous proposerons un report de la séance annulée un autre jour ou sur une autre de nos bases, sinon les stages seront remboursés au prorata des jours non navigués seulement à partir du 2<sup>e</sup> jour (*L'adhésion au club ainsi que la licence restent non remboursables*).

**Article 4 :** Le responsable de la base se réserve le droit :

- D'annuler une ou plusieurs séances si les conditions, météorologiques ou autres, indépendantes de notre volonté ne permettent pas d'assurer la séance.
- D'annuler ou de reporter un stage en cas d'insuffisance de participants. Les stagiaires en seront informés dès que possible, sans autre contrepartie. Ils seront remboursés des sommes versées, sauf en cas de report des séances.
- D'exclure un stagiaire de façon définitive si son comportement ou son attitude perturbe le bon déroulement du stage, ou en cas de non-respect des règles sanitaires. Cette mesure ne donne droit à aucun remboursement.

**Article 5 :** Une feuille d'émargement indiquant l'arrivée et le départ sur le site sera à remplir chaque jour, par chaque stagiaire majeur ou les responsables légaux des stagiaires mineurs. Le CNEC n'est responsable des stagiaires que pendant les heures de stage. En cas d'annulation de séance, les responsables de groupes, parents ou tuteurs des stagiaires mineurs seront prévenus par téléphone, et pourront venir les chercher. A défaut, ceux-ci resteront au club pendant les heures prévues de stage. Les stagiaires majeurs seront libres de partir. Après le départ des stagiaires, la responsabilité du centre nautique n'est plus engagée.

**Article 6 :** Le port de chaussures fermées est obligatoire pour tous les stagiaires, de la sortie des vestiaires au retour. Le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour toute activité nautique (sauf PAV).

Le port de casquette, chapeau et lunettes de soleil est conseillé, ainsi que le port d'un cordon pour les détenteurs de lunettes. Le club ne saurait être tenu responsable en cas de bris ou de perte de ces équipements.

**Article 7 :** La navigation n'est autorisée que sur un périmètre défini par le chef de base, affiché dans la base.

**Article 8 :** Chaque équipage est responsable de son bateau. Le non-respect du matériel pourra entraîner l'exclusion. Les stagiaires doivent signaler tout défaut au moniteur responsable. Le moniteur doit quant à lui vérifier le bon état des bateaux avant leur départ sur l'eau (bouchons, axes percés, haubans, ...).

**Article 9 :** L'adhésion à un groupe suppose une entraide et une certaine solidarité vis-à-vis de ce groupe. Les manœuvres pour descendre et remonter les bateaux, pour ranger le matériel font partie de la formation du stagiaire au même titre que la technique et l'entretien. Le retour aux vestiaires ne peut se faire qu'après vérification du rangement par le moniteur et accord de celui-ci.

**Article 10 :** Un minimum de rigueur est demandé. Les stagiaires doivent se conformer aux consignes données par tout membre du centre nautique. Sur l'eau, les stagiaires ne négligeront jamais le signal de rassemblement sur le bateau de sécurité.

« Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement conforme aux dispositions issues du règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978. Conformément à ces dispositions, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification à l'effacement, à la limitation, à la portabilité ainsi qu'à l'opposition en contactant le délégué à la protection des données (DPD) par courrier signé accompagné de la copie d'un titre d'identité à l'adresse suivante : CNEC, 5 rue Général de Gaulle, 50760 REVILLE. »

Date: ..... / ..... / .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »